

FD/FG N° 110997

Contacts IFOP : Frédéric Dabi / Fabienne Gomant

Tél : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com



pour

cran

Conseil Représentatif
des Associations Noires

**Les Français d'outre-mer et les réparations liées
à l'esclavage**

Résultats détaillés

Le 24 avril 2013

Sommaire

- 1 -	La méthodologie	1
- 2 -	Les résultats de l'étude	3
	La connaissance de réparations accordées aux anciens propriétaires d'esclaves	4
	La légitimité des réparations demandées pour les descendants des victimes de l'esclavage colonial	6

- 1 -

- La méthodologie -

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Le CRAN
Echantillon	Echantillon de 1005 personnes, représentatif de la population des départements d'outre-mer âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) après stratification par département et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 17 au 20 avril 2013

- 2 -

- Les résultats de l'étude -

La connaissance de réparations accordées aux anciens propriétaires d'esclaves

Question : En 1848, au lendemain de l'abolition de l'esclavage, des réparations, c'est-à-dire des dédommagements, ont été accordées aux anciens propriétaires d'esclaves, pour les indemniser du préjudice que leur causait, selon eux, l'abolition elle-même. Le saviez-vous ?

	Ensemble (%)
• Oui	31
• Non	69
TOTAL.....	100

La connaissance de réparations accordées aux anciens propriétaires d'esclaves

	Oui	Non
	(%)	(%)
ENSEMBLE	31	69
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)		
Homme	36	64
Femme	27	73
AGE DE L'INTERVIEWE(E)		
Moins de 35 ans	19	81
18 à 24 ans	18	82
25 à 34 ans	20	80
35 ans et plus	38	62
35 à 49 ans	36	64
50 à 64 ans	48	52
65 ans et plus	27	73
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)		
ACTIF	35	65
CSP+	34	66
Artisan ou commerçant	32	68
Profession libérale, cadre supérieur	39	61
Profession intermédiaire	45	55
CSP-	31	69
Employé	33	67
Ouvrier	28	72
INACTIF	27	73
Retraité	36	64
Autre inactif	22	78
CATEGORIE D'AGGLOMERATION		
Communes rurales	34	66
Agglomération de 2 à 20000 hab.	33	67
Agglomération de 20 à 100000 hab.	28	72
Agglomération de 100000 hab. et plus	32	68
DEPARTEMENT		
Guadeloupe	38	62
Martinique	40	60
Guyane	33	67
La Réunion	26	74
Mayotte	20	80

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

La légitimité des réparations demandées pour les descendants des victimes de l'esclavage colonial

Question : Aujourd'hui, certaines personnalités et associations se mobilisent pour que des réparations, qu'elles soient morales ou matérielles, soient accordées aux descendants des victimes de l'esclavage colonial. Vous personnellement, estimez-vous que cette démarche est justifiée ou pas justifiée ?

	Ensemble (%)	Personnes ayant connaissance des réparations accordées aux anciens propriétaires d'esclaves (%)
TOTAL Justifiée	63	66
• Tout à fait justifiée	24	30
• Plutôt justifiée	39	36
TOTAL Pas justifiée	34	33
• Plutôt pas justifiée	15	15
• Pas du tout justifiée	19	18
- Ne se prononcent pas	3	1
TOTAL	100	100

La légitimité des réparations demandées pour les descendants des victimes de l'esclavage colonial

	TOTAL Justifiée	Tout à fait justifiée	Plutôt justifiée	TOTAL Pas justifiée	Plutôt pas justifiée	Pas du tout justifiée	Nsp
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
ENSEMBLE	63	24	39	34	15	19	3
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)							
Homme	61	23	38	36	16	20	3
Femme	66	25	41	31	13	18	3
AGE DE L'INTERVIEWE(E)							
Moins de 35 ans	68	24	44	30	15	15	2
18 à 24 ans	70	23	47	28	15	13	2
25 à 34 ans	66	26	40	31	15	16	3
35 ans et plus	61	24	37	35	14	21	4
35 à 49 ans	65	26	39	32	14	18	3
50 à 64 ans	61	28	33	38	14	24	1
65 ans et plus	50	14	36	40	16	24	10
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)							
ACTIF	65	26	39	32	14	18	3
CSP+	57	22	35	36	15	21	7
Artisan ou commerçant	58	16	42	38	7	31	4
Profession libérale, cadre supérieur	59	25	34	31	21	10	10
Profession intermédiaire	62	27	35	36	17	19	2
CSP-	69	27	42	29	13	16	2
Employé	70	27	43	29	14	15	1
Ouvrier	67	26	41	30	12	18	3
INACTIF	61	22	39	35	15	20	4
Retraité	54	20	34	40	18	22	6
Autre inactif	65	23	42	32	13	19	3
CATEGORIE D'AGGLOMERATION							
Communes rurales	55	12	43	35	11	24	10
Agglomération de 2 à 20000 hab.	57	21	36	41	21	20	2
Agglomération de 20 à 100000 hab.	69	27	42	29	11	18	2
Agglomération de 100000 hab. et plus	63	24	39	33	14	19	4
DEPARTEMENT							
Guadeloupe	60	23	37	37	13	24	3
Martinique	60	26	34	36	16	20	4
Guyane	59	27	32	40	16	24	1
La Réunion	68	23	45	28	13	15	4
Mayotte	61	25	36	35	18	17	4
CONNAISSANCE DE REPARATIONS ACCORDEES AUX ANCIENS PROPRIETAIRES D'ESCLAVES							
Oui	66	30	36	33	15	18	1
Non	63	22	41	33	14	19	4

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs